

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 octobre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° I-824

présenté par
Mme Ménard et Mme Lorho

ARTICLE 26

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le gouvernement prévoit que la hausse de la CGS soit si élevée qu'il anticipe un excédent des recettes. Supprimer cet article c'est dénoncer l'augmentation significative de la CSG qui porte atteinte, entre autres, au pouvoir d'achat des retraités.